



CAP

Maintenance des matériels

Option matériels de parcs et jardins

Découvrez le moteur de votre réussite.

Lycée horticole et paysager privé Notre-Dame des Jardins

Château des Vaux

CS90002 Saint-Maurice-Saint-Germain

28240 La Loupe - Tél : 02 37 53 70 56

admissions.notre-dame@apprentis-auteuil.org

<http://chateaudesvaux.apprentis-auteuil.org>





Objectifs

- Se former à des activités mécaniques liées à la réparation, l'entretien et la mise en fonctionnement des matériels, équipements et machines utilisés en paysage et à la vente-conseil de ces matériels en magasins spécialisés,
- Accéder à des postes d'ouvriers qualifiés chargés des tâches de maintenance sur une gamme variée de matériels de parcs et jardins,
- Etre capable d'identifier les causes de mauvais fonctionnement, procéder à l'échange ou à la rénovation des pièces, contrôler ou régler les mécanismes en atelier ou sur site extérieur, effectuer les essais.

Qualités requises

- Etre attiré par le contact clients,
- Aimer apporter des conseils d'utilisation et de fonctionnement des équipements et machines,
- Aimer la mécanique et réparer des équipements et machines utilisés en paysage,
- Etre attiré par le travail à l'extérieur.

Des qualités de mobilité, de sérieux, de minutie et d'organisation sont les atouts importants pour la réussite de cette formation.

Conditions d'admission

- Au minimum après une 3^e de l'enseignement général ou professionnelle ou venir d'une classe de seconde professionnelle ou générale ou technologique,
- Possibilité de réaliser le CAP en 1 an sous conditions.

Contenu de la formation par voie scolaire sur 2 ans

Évaluation en contrôle continu validant des capacités générales et professionnelles avec heures de soutien et études dirigées avec un enseignant.

- Alternance de cours théoriques et pratiques sur le lycée horticole et paysager,
- Enseignement général (13h) et professionnel (20h) en modules :
 - 15 h de travaux pratiques (UP2) en atelier (repérer, diagnostiquer, établir un devis et effectuer les réparations sur des équipements et machines liés au paysage),
 - 5 h (UP1) en réalisation et études de dossiers techniques (décoder et analyser les informations techniques, mener une analyse fonctionnelle et technologique sur les fonctionnements et motorisations).
- Formation de 14 h en sauveteur secouriste du travail (SST), et passage du CACES.

Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

- 12 semaines de PFMP obligatoires : 8 semaines en 3 périodes sur la première année de CAP et 4 semaines sur la deuxième année du CAP et 2 semaines sur le site.

Et après ?

- Entrée sur le marché du travail (Entreprises de jardins et espaces verts, golfs, collectivités, stades, distributeurs ou loueurs de matériels, parcs, paysagistes),
- Accéder à un BAC PRO Maintenance du matériel Parcs et Jardins en 2 ou 3 ans.

